

Le roman du caniche : [suite]

Autor(en): **Cherville, G. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 20

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

petite table nuptiale et s'exhiber, le visage découvert, à la curiosité de l'assistance.

O désenchantement ! La malheureuse est atteinte de la lèpre ! . . . Les sœurs et les cousines du fiancé éclatent en larmes et en cris d'indignation ; on fait pleuvoir sur la tête de l'infortunée une grêle d'invectives, qu'elle reçoit pâle de honte et de douleur. On la renvoie sur l'heure à sa famille, qui consent bien à la reprendre, mais refuse de restituer la somme envoyée à titre de présent de noces.

C'est l'usage, en Chine, de renouveler les cérémonies nuptiales quand les deux époux ont vu naître leur troisième enfant. Ces « noces d'argent » sont la reproduction exacte des premières, à ce point que la femme retourne dans sa famille, pour se voir demandée dans les formes et transportée en pompe au domicile conjugal.

Un usage plus singulier est celui qui consiste à marier les morts. Quant un garçon meurt à 12 ou 13 ans, ses parents ne manquent guère, vers l'époque où il aurait atteint sa 18^e année, de le marier en effigie à une fille décédée la même année que lui. Dans ce but, on a recours aux services d'un agent matrimonial, on fait la demande officielle aux parents de la morte, on consulte les horoscopes, enfin on procède à toute la cérémonie exactement comme si les deux conjoints vivaient encore. Coutume poétique et touchante, à tout prendre, et qui témoigne de la place que les absents tiennent encore au cœur de ceux qui les aimaient.

Lè dzanliào.

Lài a dâi dzeins qu'ont 'na concheince tant coumouda que cein ne lào z'ein cotè pas mé dè derè dâi meintès què dè bâirè on verro dè vin. Et pi que lè diont su lo même air què lè vretâ et que sè fotent ein colère s'on ne lè crâi pas, que y'ein a mémameint qu'ont tant accoutemâ dè derè cein que n'est pas, que quand l'ont prâo bragâ onna dzanlhie, crayont que cein est arrevâ et vo sacremeintont que l'est la pura vretâ. Portant, dâi iadzo vont trâo liein ; mâ que volliâi-vo ! ne savont pequa iô la vretâ s'arrètè et font coumeint Bibi, que contâvè que l'avâi fé la campagne dè Crimée et que l'avâi vu on Russe qu'étâi possédiu pè on chasseur à tsévau que lâi trantsâ la tэта avoué sa palasse. Adon lo Russe, que cheint sa tэта bas et que n'étâi pas tant à se n'ése perquie, la ramassè à la coâte et tracè via ; mâ arrevâ près de 'na rivière, ne trâovè min dè pont po passâ, et lè Français arrevâvont. Adon lo gaillâ, qu'étâi bon nadjào, ne fâ ni ion ni dou, et po ne pas que sa tэта, que portâvè à la man, lâi gravâi dè nadzi, la preind avoué lè deints pè lè cheveux, et châtètè dein la rivière.

Eh bin po dâi lulus que pâovont vo z'ein débitâ dâi tôle, ne faut pas sè bailli la peina dè lè demeintrè, kâ cein pâo amenâ dâi tsecagnès ; mâ lào faut repondrè avoué dè la méma mounia, tot coumeint lo cousin ào syndiquo a repondu l'autro dzo à n'on dzanliào que djurâvè que l'avâi on iadzo einfelâ cinq borès avoué on bocon dè lard attatsi à n'on bet dè fi retoo.

— Eh bin, se lâi repond lo cousin ào syndiquo, lo vu bin crairè, du que lo vo ditès. Ora accutadè-vâi cein que m'est arrevâ on dzo que voiadzivo ein Etalie, dein on pàys dè bregands qu'on lâi dit la Calabre : Passâvo dein on bou, tot solet, quand reincontro cinq bregands que mè barront lo passadzo ein mè demandeint la borsa ào la viâ. Ma fâi, coumeint n'avé einviâ dè lào bailli ni l'on ni l'autro, et que y'avé on pistolet à dou coups dein ma catsetta, ye saillo me n'arma à fû, mero lo premi bregand, tiro lo gatollion, et l'étâiso mortibusse que bas. Lo sécond bregand, que vâo reveindzi son camerado, ein a tot atant. Avoué la crosse dè mon pistolet ye cassò la tэта ào troisiémo, et pèço la panse dâo quatriémo avoué lo canon dè mon petit pétairu. Ah ! ma fâi, vo repondo que l'ont passâ quie on rudo quart d'hâora !

— Et lo cinquiémo bregand ? se fâ lo dzanliào dâi borès.

— Eh bin lo cinquiémo, se repond lo cousin ào syndiquo, quant l'a vu sè quatre compagnons bas, l'a saillâi on gros couté dè dézo sè nippès, et m'a tiâ su lo coup...

Lo dzanliào dâi borès a comprâi la leçon ; s'est ramassâ tot motset, mâ ne s'est pas corredzi.

Le roman du caniche.

IV

Aimer les chiens et aimer le chien, ce n'est pas la même chose. Un sportsman aime les chiens comme bêtes de service, parce qu'ils sont les indispensables auxiliaires de son goût pour la chasse ; pour la beauté, pour l'élégance de leurs formes, pour la perfection de leur dressage, souvent par vanité et quelquefois par spéculation ; ses prédilections embrassent toute l'espèce et ne s'arrêtent pas à une de ses individualités plutôt qu'à une autre.

Le sentiment de celui qui aime le chien est toujours exclusif dans une certaine mesure. Nous n'entendons pas faire un rapprochement de mauvais goût, cependant il nous paraît incontestable que l'on retrouve dans cet attachement à un animal quelque chose de l'aveuglement qui est une des caractéristiques de l'amour ; il ne sera pas toujours proportionné aux agréments extérieurs ou moraux de la bête qui en est l'objet, il engendre au contraire les illusions les moins justifiées, et, comme il n'est point de femme laide pour un amant sincèrement épris, il n'est point de vilain ou de mauvais chien pour son maître, si celui-ci aime le chien.

Or, le baron de la Cochardière aimait le chien, et il l'aimait sans s'en douter, ce qui, dans sa situation, constituait une circonstance aggravante.

Lorsque, fatigué de l'existence nomade qui était la sienne depuis quinze ans, il s'était décidé au repos, il s'était trouvé non seulement dépaysé, mais très isolé dans la ville qu'il revoyait après une si longue absence. Dans une des heures de désœuvrement qui en étaient la conséquence, il avait un jour acheté un jeune caniche noir à un homme à barbe blanche qui en promenait toute la famille sur le boulevard des Italiens, il l'avait rapporté chez lui, sans avoir eu un seul instant la pensée d'élever ce petit quadrupède à la dignité d'ami.

Le jeune Fido avait été installé à la cuisine, une pièce qui, pour ses pareils, représente assez généralement le paradis terrestre ; cependant le chef et ses marmittons

avaient eu beau le combler de gâteries, ils n'en avaient recueilli qu'une indifférence assez hautaine.

Nous ne savons trop où le chien peut avoir puisé le sentiment de la hiérarchie, mais très souvent il le possède, et ce caniche était disposé à l'exagérer. Il avait le cœur haut. Son instinct lui disait que cette valetaille en veste blanche avait un maître qui était également le sien, et il jugeait que le souci de sa dignité ne lui permettait pas de relever d'un autre que de celui-ci. Il se glissa donc dans l'appartement du baron à la suite du valet de chambre, qui le chassa; il y revint, on le battit; mais Fido était d'un entêtement à lasser la brutalité du domestique, il s'acharna et jeta des cris si perçants chaque fois qu'il fut expulsé, que M. de la Cochardière, touché ou fatigué de ce tapage, ordonna qu'on le laissât libre de s'installer où l'avait amené sa fantaisie.

Le petit animal n'était, du reste, pas gênant. Il avait tout de suite découvert devant le lit une magnifique peau de tigre, rapportée par son maître de la Chine; il pensa qu'elle constituerait une couchette très suffisante pour un caniche, et en prit possession en s'y couchant en rond, n'en bougeant que lorsqu'on l'appelait.

M. de la Cochardière trouva que cette toison d'un noir d'ébène faisait un effet très pittoresque sur les riches édredons du matelas; et puis le contraste de cette dépouille du plus féroce des animaux devenant le lit de repos d'un humble chien, lui suggéra quelques réflexions philosophiques qui lui inspirèrent une grande indulgence pour cet envahissement.

Mais, en sa qualité d'intrigant, le caniche avait senti qu'il fallait autre chose que son immobilité et son mutisme pour s'élever dans l'intimité de son maître. Il lui témoigna bientôt un attachement qui ne pouvait manquer de produire une certaine impression sur un solitaire sans famille et sans amis. Quand M. de la Cochardière sortait, il savait mettre dans les grandes prunelles brunes qu'il fixait sur lui une expression de douloureux reproche qui devait l'attendrir. Jamais il ne cherchait à tromper l'ennui de son absence en suivant tel ou tel des serviteurs; il se confinait sur sa peau de tigre, sommeillant ou rêvant, et ne la quittait que lorsque le roulement de la voiture sous le porche lui annonçait le retour du maître; alors c'étaient des bonds, des abois, des caresses, manifestations d'une joie exubérante.

Cette affection du caniche noir devait d'autant plus flatter celui qui en était l'objet, qu'elle se montrait plus exclusive. Depuis qu'il était élevé à la dignité de favori, la domesticité le comblait de friandises et de prévenances. Fido les accueillait avec la politesse d'un chien bien élevé, mais sans aucune de ces démonstrations de gratitude que, dans sa race, on pousse quelquefois jusqu'à la platitude; les os de poulet, les biscuits, il les acceptait non comme un don, mais comme le service que l'on est en droit d'attendre d'un subalterne, et il allait toujours les croquer aux pieds de son maître; celui-ci, au contraire, ne lui eût-il présenté qu'un morceau de pain sec, il se croyait tenu de lécher la main qui le lui tendait.

Cette prédilection si énergiquement manifestée avait eu ses conséquences ordinaires. Le chien se donne si complètement que, par réciprocité, on finit toujours par lui appartenir. C'est ce qui était arrivé au baron de la Cochardière.

(A suivre.)

G. DE CHERVILLE.

Droit de vote pour les femmes. — La Chambre des communes du Canada vient de repousser, après une discussion non interrompue de trente et une heu-

res, un projet de loi conférant le droit électoral pour les femmes.

Connaissances utiles.

Le dérougissement des fûts. — Il peut arriver, en certaines années, que le vin blanc étant plus abondant que le rouge, on se trouve à court de futailles neuves ou ayant contenu du vin blanc. Dans ce cas, on est obligé d'utiliser des fûts à vin rouge qui dénaturent la couleur du vin blanc. On peut affranchir les fûts de la couleur rouge du vin en les nettoyant avec une lessive de soude bouillante. Pour cela, on met dans 15 ou 20 litres d'eau bouillante 1 k. 500 à 2 kilos de cristaux de soude et, dès qu'ils sont fondus, on verse le liquide, on le place successivement sur chaque fond et on s'arrange de manière que toutes les parties du tonneau soient mises en contact pendant un certain temps avec cette lessive. On complète le traitement par plusieurs rinçages à l'eau claire. Le bois conserve encore une teinte rougeâtre, mais la couleur ne se mélange plus au vin.

Un docteur de Paris indique le remède suivant, en cas d'entorses: Plonger au plus tôt le pied atteint dans l'eau froide, fortement blanchie par l'addition d'extrait de saturne; ensuite on appliquera des compresses imbibées de mélange de teinture d'arnica, d'eau blanche et d'alcool camphré.

Repos absolu du membre malade jusqu'à la guérison complète.

OPÉRA. — Le grand succès de **Mam'zelle Nitouche** a engagé M. Fronty à donner *demain, dimanche*, une dernière représentation de cette pièce amusante, pleine de situations comiques, et qui, dès le lever du rideau, met toute la salle en gaité. — Nous engageons vivement les personnes qui n'ont pas pu assister aux deux représentations précédentes de ne pas manquer celle-ci.

On annonce, en outre, pour *lundi, 18 mai*, **Faust**, grand opéra en 5 actes, musique de Gounod (12^{me} de l'abonnement), qui fera, sans doute, comme d'habitude, une belle salle.

Au premier jour: **La jolie fille de Perth.**

Au tribunal de police.

Le président. — Voilà déjà trois fois qu'on vous arrête comme prévenu de vagabondage. Et cependant vous pourriez travailler... N'avez-vous appris aucun état?

Le prévenu. — Oui, m'sieur, je suis tourneur.

Le président. — Ma foi, vous avez bien mal tourné!

On sait que l'Académie dispose d'un prix en faveur de l'écrivain qui aura rédigé le meilleur ouvrage d'économie sociale. Un ancien professeur a déposé un long rapport sur la question de savoir si Adam payait un loyer.

L. MONNET.